



**DECLARATION LIMINAIRE
CAP SPP CAT C SDIS 59
Le 6 juin 2016**

Mesdames, Messieurs les élus, Mon Colonel, Messieurs les Officiers, Mesdames et Messieurs les P.A.T.S, Messieurs les élus du personnel, par cette déclaration liminaire la CGT souhaite vous alerter sur le virage que prend le SDIS 59.

Tout d'abord, à la veille de l'Euro de football, nous dénonçons la mise en place du contrat de saisonnier, résultat navrant du manque réel d'effectif au sein de notre établissement public. Nous savons que ces contrats seront financés sous forme de vacation par les impôts des contribuables (déjà vampirisés par le système fiscal). De ce fait, les nordistes vont se voir contraint de payer les services de secours de l'UEFA (Union Européenne des Associations de Football), entreprise privée qui génère des milliards d'euros de bénéfice annuel.

Nous aimerions connaître la position de chacun des élus sur cette aberration, sachant que notre département est au bord de la mise sous tutelle, comme nous l'a répété notre Président départemental, Monsieur LECERF.

A ce jour nous sommes en manque chronique de personnels dans la quasi-totalité des Centres d'Incendie et de Secours, ce qui entraîne de grosses difficultés opérationnelles et obligent les sapeurs-pompiers à se rendre sur les lieux d'interventions en sous-effectif. Ce mode dégradé est d'une part préjudiciable d'un point de vue qualitatif pour les secours à apporter à nos concitoyens et d'autre part vecteur de danger pour les sapeurs-pompiers. A cela, il faut ajouter le surcoût financier qu'engendre l'envoi d'engins supplémentaires pour pallier à cette situation récurrente et ubuesque.

La preuve de ce manque criant d'effectifs est le recours massif aux sapeurs-pompiers volontaires en garde postées en lieu et place des sapeurs-pompiers professionnels. Sachez que nos collègues SPV sont au bord de la rupture, car, pour un grand nombre d'entre eux, ils cumulent leur activité professionnelle avec celle de pompier et ne peuvent malheureusement pas respecter des délais de repos humainement concevables.

Mesdames, Messieurs les élus, nous avons de sérieuses craintes pour l'avenir. Nous fleurons avec l'irresponsabilité de nos décisionnaires. La CGT SDIS 59, syndicat majoritaire, demande en urgence un plan d'embauche de 200 sapeurs-pompiers professionnels issus du concours, sachant que ce nombre ne fera que combler les départs

en retraites de ces deux dernières années. A titre indicatif, il reste encore plus de 1 700 lauréats du concours qui ratissent la France entière à la recherche d'un poste. N'oublions pas le slogan de campagne de notre Président des Hauts de France, Monsieur Xavier BERTRAND « Notre région au travail ». Il est l'heure d'agir et de respecter les engagements pour lesquels les « Républicains » ont été élus.

Concernant le cadre plus restreint des déroulements de carrière de la catégorie C, nous sommes stupéfaits de la manière dont l'administration considère les agents du SDIS 59, (pourtant plébiscité par 98% de la population). En effet que dire des changements de règles concernant les nominations et l'opacité qui les entourent. Nous aurons l'occasion d'y revenir lors de cette CAP, mais, ce que compte nous imposer l'administration, nous apparaît comme subjectif et inacceptable.

Au regard du dialogue social, La CGT demande le rétablissement à minima du protocole d'accord signés par les syndicats majoritaires et l'ancienne direction.

Mesdames, Messieurs les élus, l'heure est importante. Nous ne sommes pas en train de faire de la démagogie. Nous sommes justes dans notre rôle de prévention et d'anticipation. Vous ne pouvez pas laisser votre service public régalien ainsi que l'image des sapeurs-pompiers se ternir de la sorte. Il est encore temps de se ressaisir et de réagir dans le bon sens.

Merci de votre attention.

Les membres élus CAP CGT.